

Rapport Annuel

2025



Algemene Unie van Verpleegkundigen van België vzw.
Union Générale des Infirmier(e)s de Belgique asbl.
Allgemeiner Krankenpflegeverband Belgiens vög.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique

Qui sommes-nous ?

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) est une association sans but lucratif faitière qui a pour mission de rassembler les praticiens de l'art infirmier, de représenter la profession et d'en défendre les intérêts.

L'organisation œuvre à la promotion et au développement des soins infirmiers dans leur globalité, dans l'intérêt des professionnels et des patients qui leur sont confiés.

En 2025, l'UGIB rassemble 39 associations professionnelles infirmières : 5 organisations généralistes et 34 organisations spécialisées, actives dans l'ensemble des régions et communautés de Belgique. Ensemble, ces associations représentent les intérêts de près de 220 000 infirmiers titulaires d'un visa, dont plus de 145 000 exercent activement la profession dans notre pays.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique a été fondée en 1952 sous la forme d'une association de fait. Le 15 septembre 2009, cinq associations généralistes — l'ACN, la FNBV, la FNIB, la KPVDB et Netwerk Verpleegkunde — lui ont conféré le statut d'association sans but lucratif, lui permettant d'acquérir une personnalité juridique.

L'arrêté royal du 26 septembre 2013 prévoit l'octroi d'une contribution financière de l'INAMI afin de soutenir le fonctionnement de l'UGIB. Ce financement vise à permettre à l'organisation d'assurer la représentation de la profession infirmière et de soutenir la participation des infirmiers dans les différents organes consultatifs et instances dans lesquels ils sont appelés à siéger.

Ouverte à l'ensemble des associations professionnelles infirmières, y compris les associations spécialisées, l'UGIB constitue aujourd'hui la voix de la profession infirmière au niveau fédéral et auprès des entités fédérées.

Ses missions principales s'articulent autour de la diffusion de l'information, de la concertation et de la formulation d'avis, ainsi que de la représentation et de la mise en réseau de la profession. L'UGIB encourage également la collaboration avec les autres professions de santé, les organisations de la société civile et les différents acteurs du secteur.

Nos membres



Valeurs & Missions :

Engagée, Proactive & visionnaire, Cohérente, Une référence, Indépendante

Promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers

Rassembler les associations professionnelles de praticiens de l'art infirmier au sens de la loi belge relative à l'exercice des professions de soins de santé

Représenter et défendre tous les praticiens de l'art infirmier ainsi que l'exercice de cette profession tel que visé au Chapitre 4 – L'exercice de l'art infirmier de la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés

BROUILLON - Confidentiel

Activités

Co-organisation

Les Rencontres Infirmières 2025

A l'initiative du ministre de la Santé et en collaboration avec l'Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB), le SPF Santé publique et l'UGIB ont co-organisé la traditionnelle Rencontres Infirmières le 5 novembre 2025 dans les locaux du SPF Santé publique.

Thème du jour : *Implications des modifications législatives sur les rôles et compétences de l'IRSG : coordination, délégation, leadership, travail en équipe, ...*

Vous pouvez trouver les présentations relatives à la journée ici : [TREFPUNT 2025 - RENCONTRE INFIRMIERE 2025 | Santé Publique](#)

Webinaire GIFD

L'UGIB a soutenu différentes initiatives visant à promouvoir la profession infirmière et à favoriser le partage de connaissances. Elle a notamment apporté son soutien au webinaire organisé par le GIFD, contribuant à la diffusion d'informations et à la réflexion collective autour des enjeux du secteur.

Groupes de travail

En 2025, l'UGIB a poursuivi et/ou achevé les groupes de travail suivants :

- Groupe de travail sur les profils professionnels des coordinateurs
- Un groupe de travail permanent sur l'éthique et la déontologie
- Un groupe de travail permanent sur l'EBP

Collaborations

Centre d'expertise flamand pour la prévention des chutes (EVV)

Depuis 2022, l'UGIB est en partenariat avec EVV. Les missions se situent dans quatre domaines autour du thème de la prévention des chutes chez les personnes âgées vivant à domicile et chez les personnes âgées séjournant dans des centres de soins résidentiels :

1. Offrir de l'information, de la documentation et des conseils
2. Développer des méthodologies et du matériel qui, en termes d'efficacité, sont fondés sur la science
3. Diffusion des méthodologies
4. Soutenir la mise en œuvre de méthodologies et de matériels, y compris la promotion de l'expertise.

Plus d'informations : [Centre d'expertise Prévention des chutes et des fractures Flandre](#)

Wepe

Le WEPE est un groupe de travail composé de personnes issues des secteurs de la santé et de l'éducation à la santé. Il vise à donner des impulsions pour encourager une attitude éthique dans les soins. Depuis 2024, Wepe est un groupe de travail du NETWORK VERPLEEGKUNDE vzw, une association professionnelle infirmière. Ce groupe de travail, n'est pas seulement ouvert aux infirmiers, mais à tous ceux qui souhaitent contribuer à l'éthique dans les soins de santé. Il défend également le pluralisme actif. L'UGIB (coordinateur) a été invité à participer en tant qu'agent de liaison et expert.

Plus d'informations : [WEPE - Un site sur l'éthique des soins et la délibération morale](#)

HealthNest 2.0

HealthNest est une coalition de professionnels et d'organisations de soins de santé qui s'engagent à améliorer la maîtrise de la santé en Belgique. Son objectif est d'aider les acteurs clés et les parties prenantes à mettre en commun leurs expériences en matière de littératie en santé et à identifier les approches les plus susceptibles d'améliorer la situation dans la pratique.

En 2025, HealthNest a mis en place un groupe de travail aux côtés de son conseil d'administration. Le rôle de ce groupe de travail était de faire la lumière sur la question complexe de la littératie en santé, qui se situe à l'intersection de la santé et de la communication. Grâce à la pensée systémique, HealthNest vise à garantir que les projets qu'elle soutient sont menés à bien et ont un impact mesurable sur la littératie en matière de santé. Ce faisant, il vise également à accélérer la sensibilisation à ce sujet. Le projet se poursuivra en 2025.

Plus d'informations via : [Healthnest - Healthnest-FR](#)

Comité de rédaction Ebpracticenet

Ebpracticenet est la plateforme de référence avec une base de données électronique regroupant tous les guides de pratique clinique et autres supports d'information basés sur des preuves pour les prestataires de soins de santé belges. Vous trouverez sur la plateforme en ligne tous les guides de pratique clinique, les recommandations, les revues critiques d'articles, les brochures destinées aux patients, les outils de mesure et les outils audiovisuels fondés sur des données probantes spécifiques à votre profession. La pratique fondée sur les preuves repose sur un trépied de preuves scientifiques, d'expérience et de savoir-faire des prestataires de soins de santé, ainsi que sur les souhaits et les préférences des patients.

L'UGIB dispose de deux mandats au sein du comité éditorial d'Ebpracticenet.

Consortium « Maisons de repos en région bruxelloise »

Un consortium a été créé dans le cadre d'un processus d'accompagnement au changement des MR-MRS de la Région Bruxelles-Capitale. Ce processus est coordonné par la Fondation Roi Baudouin et soutenu par Iriscare.

La Fondation souhaite développer un projet d'envergure pour les maisons de repos (et de soins) en Région bruxelloise en travaillant sur deux axes :

- d'une part, la mobilisation, l'implication, le développement de partenariats avec des parties prenantes du secteur des MR/MRS et d'autres secteurs pouvant contribuer au processus de changement ;
- d'autre part, la mise en place d'un dispositif de soutien aux maisons de repos : accompagnement, formations, renforcement réseau...

L'objectif est de co-construire la vision globale et le narratif mobilisateur du projet, d'identifier les besoins, priorités, ressources, et de développer d'éventuels partenariats.

Pour que cette démarche, qui vise un réel changement culturel, porte ses fruits, elle doit être portée par les acteurs concernés, que ce soit par les MR/MRS, les personnes qui y habitent, ou encore celles qui y travaillent. C'est dans ce contexte que l'UGIB a pris part au consortium en 2025.

Comité d'accompagnement New Deal (INAMI)

Un nouveau modèle de financement et d'organisation pour les cabinets de médecins généralistes (New Deal) entrera en vigueur le 1er avril 2024. Un projet pilote sera mis sur pied par l'INAMI.

L'UGIB a été invitée avec d'autres parties prenantes à participer au comité d'accompagnement chargé du suivi de

l'exécution de la convention (cf. article 8 de la convention). Depuis décembre 2023, l'UGIB a pris part au comité et a poursuivi ce travail en 2025.

Royal Work Honor Institut (Institut Royal des Elites au travail

L'UGIB était membre du Comité Organisateur de l'Institut royal des Elites au Travail pour le secteur Bien-être au travail qui vise à valoriser les professions essentielles et à mettre en lumière l'engagement des professionnels dans différents secteurs, dont celui des soins de santé.

Plus d'informations via : [Royal Work Honors Institute - Promouvoir vos talents](#)

OMS

Dans le cadre de ses collaborations internationales, l'UGIB a participé à une enquête et à des échanges avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), notamment lors d'une initiative visant à recueillir des informations sur la situation et les perspectives de la profession infirmière.

Initiatives

Réforme de la profession d'infirmier - raisons pour lesquelles les infirmières font appel à la Cour constitutionnelle.

En 2025 l'UGIB a perdu le recours introduit auprès de la Cour constitutionnelle.

Les recours introduits au Conseils d'Etat par les associations francophones a également été perdu.

Pour rappel, l'UGIB avait décidé fin 2023 d'introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle contre la loi du 28 juin 2023 modifiant la loi relative à l'exercice des professions de santé, coordonnée le 10 mai 2015 (WUG) afin d'encourager le gouvernement à fournir le cadre de sécurité nécessaire à la qualité des soins infirmiers. Ce

recours a été introduit en janvier 2024. Le financement de cet appel n'a pas été assuré par des subventions de l'INAMI mais par les cotisations des membres de l'UGIB.

Nous espérons que ces signaux d'alerte seraient pris en compte pour assurer un avenir attrayant et sûr à la profession et à la qualité des soins aux patients.

Une journée de Mise au Vert

Le mardi 22 avril 2025, l'UGIB a organisé une "journée de Mise au Vert" axée sur :

- La continuité de la réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de l'UGIB,
- La réflexion sur la création d'un Ordre infirmier / Commission de déontologie infirmier en Belgique et la position de l'UGIB.

Commission Fédérale de Contrôle

L'UGIB a également poursuivi ses échanges avec différents acteurs du secteur des soins de santé, notamment avec Xavier Van Cauter, dans le cadre de discussions relatives à la Déontologie, l'éthique et la mise en place d'un organe de déontologie infirmière.

Réunions et consultations politiques

Au cours de l'année 2025, l'UGIB a poursuivi un dialogue régulier avec les décideurs politiques et les acteurs institutionnels afin de faire entendre la voix de la profession infirmière. Des rencontres ont notamment eu lieu avec les cabinets des ministres Frank Vandenbroucke, Yves Coppieters, Valérie Glatigny et Elisabeth Degryse. Ces échanges ont permis d'aborder plusieurs dossiers importants pour l'avenir de

la profession, notamment l'organisation des soins, la formation et les perspectives d'évolution des métiers infirmiers.

L'UGIB a également rencontré des représentants du Parti Socialiste ainsi que différentes organisations sectorielles telles que

l'UNESSA et GIBBIS. Ces concertations ont permis d'échanger sur les enjeux du secteur des soins de santé et sur la place centrale des infirmiers dans l'organisation future du système de santé.

BROUILLON - Confidentiel

Mandats AUVB-UGIB- AKVB en 2025

L'AUVB-UGIB-AKVB représente la profession infirmière dans différents organes d'avis officiels, des conseils, des commissions et des organisations politiques et scientifiques que ce soit au niveau européen, fédéral ou régional.

Les mandats sont attribués aux membres des associations membres de l'AUVB-UGIB-AKVB en fonction de leur expertise dans les domaines dans lesquels ils postulent. Les mandats sont effectués bénévolement. Les mandataires s'engagent, souvent pour plusieurs années, à représenter la vision de l'AUVB-UGIB-AKVB dans les différents organes dans lesquels ils sont mandatés.

Le mandat exercé par les membres de l'UGIB sont des mandats UGIB. Il ne s'agit pas uniquement d'une représentation de l'association membre, mais d'un engagement pris au nom de l'Union Générale des Infirmiers de Belgique et, au-delà, de l'ensemble de la profession infirmière.

En acceptant ce mandat, le mandataire s'engage auprès de son association, mais également auprès de l'UGIB.

La participation aux réunions de l'UGIB fait partie intégrante de cet engagement et conditionne la cohérence de notre action collective.

Les différents mandats de l'AUVB-UGIB-AKVB sont :

Au niveau européen

- European Federation of Nurses Associations (EFN)

La European Federation of Nurses Associations, ancien Comité permanent des infirmières de l'Union européenne (PCN), a été créée en 1971 pour représenter la profession infirmière et ses intérêts auprès des institutions européennes, sur la base des directives sur l'éducation et la libre circulation en cours de rédaction par la Commission européenne. Représentant plus d'un million d'infirmier.e.s de plus de 34 associations nationales d'infirmier.e.s au niveau européen, l'EFN est la voix indépendante de la profession infirmière.

L'AUVB-UGIB-AKVB est membre de l'EFN depuis octobre 2016, où elle représente plus de 32 000 infirmiers actifs dans notre pays auprès des instances européennes.

Les représentants officiels de l'AUVB-UGIB-AKVB auprès de l'EFN sont Madame Deniz Avcioglu (membre effectif) et Madame Mariette Van Hoek (membre suppléant).

Au niveau fédéral

- Conseil de rédaction Ebpracticenet
- Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)
- Conseil fédéral des établissements hospitaliers (CFEH)
- GT 141, les missions de la CTAI ont été transférées au Conseil fédéral de l'art

infirmier en mai 2024. Un groupe de travail appelé groupe de travail 141 a vu le jour pour soutenir le CFAI dans ses réflexions techniques.

- Conseil fédéral de l'art infirmier (CFAI)
- Commission fédérale droits du patient
- Commission de planification – offre médicale – section infirmière
- Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE)
 - Conseil d'administration du KCE
- Mdeon (Plateforme déontologique santé)
- Suivi des réunions du HTSC group
- Commission fédérale de contrôle ;
- Conseil Fédéral des sages-femmes;
- BELMIP
- CBIP-BCFI ;
- Institut Royal des Elites au travail ;
- Task Force Simplification administrative.

Au niveau régional

Les mandats sont les suivants :

- Commissions d'agrément ;
- Conseil d'Administration du SISD-WAPI ;
- Commission promotion de la santé à l'école ;
- Vlaams Agentschap voor Samenwerking rond Gegevensdeling tussen de Actoren in de Zorg (VASGAZ) partage de données entre acteurs des soins(VASGAZ) ;
- Service de santé mentale VIP² – première ligne ;
- VIKZ (Vlaams Instituut voor KwaliteitsZorg) ;
- Plateforme collaborative des soins de santé de première ligne ;
- VOPZ (Vlaams Overlegplatform Promotie Zorgberoepen) ;
- Conseil consultatif des hôpitaux (Krankenhausbeirat) ;
- Conseil consultatif pour les infrastructures pour personnes âgées

et l'aide à domicile (Beirat für Aufnahmestrukturen für Senioren und für die häusliche Hilfe) ;

- Plateforme des soins palliatifs (Palliativpflegeverband) ;
- Fédération wallonne des soins palliatifs ;
- Comité consultatif de bioéthique de Belgique

Assemblée des Mandataires de l'UGIB

En 2025 l'UGIB a mis en place des réunions Assemblée des mandataires pour rassembler l'ensemble des mandataires de l'UGIB lors des réunions afin de permettre l'échange et d'améliorer la communication.

L'Assemblée des mandataires est un moment de concertation et d'échange stratégique. Elle permet de :

- partager une information complète et actualisée sur les dossiers en cours ;
- clarifier les positions défendues par l'UGIB ;
- éviter des prises de position divergentes dans différentes instances ;
- garantir que la profession infirmière puisse s'exprimer d'une seule voix.

Organisation

Assemblée générale (AG) 2025

L'assemblée générale se compose de tous les membres de l'AUVB-UGIB-AKVB. Elle se réunit au moins une fois par an. En 2025, l'Assemblée générale s'est réunie le 22 avril (comptes annuels 2024, budget 2025, décharge aux administrateurs, membres)

39 associations professionnelles infirmières ont constitué l'Assemblée générale en avril 2025 :

ABIHH, acn, AFISCEP.be, AFISO, AFIU, AISPN, APFISCO, ASTER, BEFOHN, BELSECT, BHS, BERS, BVNV-ABIN, BVRV, BVVDV, BVVS, ENDOFIC, FIIB, FNBV, NFBV, GIFD, KPVDDB, Les Tabliers Blancs, MEDERI Région Bruxelles-Capitale, MEDERI Région flamande, Réseau Infirmier, ORPADT, SIO, SIXI, SIZ Nursing, UROBEL, VBZV, VLAS, VVIZV, VVOV, VVRO, VVVS, WCS, Wondzorg.net.

Organe d'administration (OA) :

L'association est dirigée par un Organe d'administration élu par l'assemblée générale : 50 % des administrateurs représentent les organisations professionnelles générales et 50 % représentent les membres effectifs associés. Les membres de l'Organe d'administration sont tous des infirmiers.

L'Organe d'administration de l'UGIB est composé de 15 associations professionnelles infirmières membres de l'UGIB. Elles sont représentées par 20 administrateurs.

Les administrateurs sont élus pour une durée de 4 ans.

Les élections pour la composition du nouvel Organe d'administration ont eu lieu le 06 septembre 2022.

L'Organe d'administration dirige les affaires de l'association et la représente dans les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il est compétent pour toutes les affaires, excepté celles que la loi réserve explicitement à l'assemblée générale. Il intervient en tant que demandeur et défendeur dans toutes les instances judiciaires et statue sur l'emploi ou non de recours.

Depuis les élections de septembre 2022, les associations qui forment l'UGIB sont les suivantes : acn, FNBV, FNIB, KPVDDB, Netwerk Verpleegkunde, AFISCEP.be, AFIU, AISPN, BERS, BVVS, FIIB (devenu CILIB), SIO, MEDERI (avec VBZV en tant que membre suppléant), VVOV, VVRO.

Les administrateurs nommés par l'AG sont : Mme Delphine Haulotte (acn), M. Edgard Peters (acn), Mme Mariette Van Hoek (FNBV) Mme Hilde Driessens (FNBV), M. Dominique Putzeys (NFBV), M. Juan Lada (NFBV), Mme Josiane Fagnoul (KPVDDB), Mme Ellen De Wandeler (Netwerk Verpleegkunde), M. Henk Cuvelier (Netwerk Verpleegkunde), M. Hendrik Van Gansbeke (Netwerk Verpleegkunde), Mme Asuncion Ballarin (AFISCEP.be), M. Yves Maule (AFIU), Mme Patricia Menti (AISPN), M. Daniel Schuermans (BERS), Mme Elsie Decoene (BVVS), M. Gaëtan Mestag (FIIB devenu CILIB) remplacé par M. Joachim Deblart , Mme Julie Kis (SIO), Mme Christine Van Cante (MEDERI), Mme Monique Van Hiel (VVOV), M. Ludwig Van den Berghe (VVRO)

- Présidente : Mme Jet Van Hoek
- Vice-président : M. Yves Maule

- Secrétaire : Mme Monique Van Hiel
- Trésorier : Mme Delphine Haulotte
- Administrateurs : Mme Josiane Fagnoul et M. Hendrik van Gansbeke.

En 2025, le OA se réunit les 14 janvier, 11 février, 11 mars, 08 avril, 13 mai, 10 juin, 09 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 09 décembre.

Au cours de l'année 2025, l'association a également procédé à la mise à jour de certains éléments administratifs et juridiques, notamment les statuts, les informations relatives au registre UBO ainsi que certaines démarches bancaires nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation.

Le bureau exécutif

Les membres du bureau exécutif sont élus par l'organe d'administration pour un mandat de quatre ans.

Pour la période 2022-2026, il était composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de deux administrateurs.

Le bureau est responsable devant l'organe d'administration. Il prépare les réunions et exécute les décisions.

Équipe de coordination

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique emploie deux coordinateurs qui sont infirmiers de formation. Leurs tâches leur sont déléguées par le Bureau.

Les tâches des coordinateurs sont la représentation, la mise en réseau et le dialogue avec les différentes parties prenantes. Ils sont présents lors des négociations et rédigent les dossiers.

Ils participent activement à divers organes consultatifs, conseils et comités aux niveaux

régional, fédéral et européen, en vue de valoriser, reconnaître et soutenir la profession d'infirmier. La communication, la consultation et la diffusion de l'information font partie de leurs priorités.

Les coordinateurs sont également chargés de la gestion quotidienne de l'association et, en particulier, de la diffusion de l'information et des procédures de conseil.

En 2025, la coordination à temps plein a été assurée par Deniz Avcioglu.

M. Wouter Decat a démissionné de sa fonction en juin et a quitté l'UGIB le 1^{er} septembre 2025.

Deniz Avcioglu est titulaire d'une licence en soins infirmiers, avec une spécialisation en santé mentale. Elle est titulaire d'un master en santé publique, option Gestion des établissements de santé. Deniz est la coordinatrice francophone et gère les dossiers et questions relatifs à la Région wallonne et à la Chambre francophone en plus des dossiers fédéraux.

Depuis novembre 2025 Mme Wafae Saoudi, secrétaire par Intérim mi-temps soutien la Coordinatrice dans ses fonctions.

Volontaires

L'AUVB-UGIB-AKVB ne pourrait exister sans les nombreux bénévoles des associations professionnelles affiliées. À l'exception des deux coordinateurs, tous les membres des organisations membres travaillent bénévolement pour l'AUVB-UGIB-AKVB.

C'est grâce à l'engagement, à la présence et au travail de ces nombreux bénévoles, qui ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour la profession infirmière, que le travail de l'AUVB-UGIB-AKVB peut être couronné de succès. C'est grâce à leur passion et à leur expertise, qu'ils

mettent généreusement à disposition, que l'AUVB-UGIB-AKVB peut évoluer.

Nous tenons donc à remercier chaleureusement tous ces bénévoles pour leur engagement, leur participation et leur représentation dans les différents comités, groupes de travail, réunions et représentation, pour leur suivi des dossiers, bref pour tous leurs efforts.

Sans eux, nous ne serions pas en mesure de remplir nos missions. Nous espérons pouvoir compter sur leur précieuse présence et leur coopération dans les années à venir.

L'AUVB-UGIB-AKVB, ils le sont tous.
Merci de votre attention !

Trois Chambres Linguistiques

La structure de l'AUVB-UGIB-AKVB repose sur trois chambres en fonction des rôles linguistiques :

- La Chambre linguistique francophone (CLF) ;
- La Chambre linguistique germanophone (CLG) ;
- La Chambre linguistique néerlandophone (CLN).

Chaque chambre est composée des organisations à but non lucratif qui sont membres de l'AUVB-UGIB-AKVB en fonction de leur rôle linguistique. Les chambres se réunissent indépendamment les unes des autres.

Pour chaque chambre linguistique, une personne de liaison assure le lien entre la chambre linguistique et l'organe directeur. Il s'agit de Mme Delphine Haulotte (CLF), Mme Josiane Fagnoul (CLG) et Mme Christine Van Cante (CLN).

Site web

Le site web est accessible via les liens suivants : www.auvb.be ; www.ugib.be ; www.akvb.be

Nous ne sommes plus présents sur Twitter depuis 2024, mais nous sommes présents sur Facebook et LinkedIn.



<https://auvb-ugib-akvb.be>

www.auvb.be

www.ugib.be

www.akvb.be



Deniz Avcioglu :

0471 86 11 27

Wafae Saoudi :

0471 86 11 56



info@auvb.be

info@ugib.be

wafae.saoudi@auvb.be

deniz.avcioglu@ugib.be



Officenter

Luchthavenslaan 27

1800 Vilvoorde

Depuis le 3 février 2026:

Officenter

643 Leuvensteenweg

1930 Zaventem